

5. Programme d'aide au développement de coopératives --
4,7 millions \$

Ce projet, qui n'en est qu'à sa phase initiale, a été mis au point par l'Association canadienne des coopératives, en collaboration avec deux organisations coopératives nationales au Costa Rica. Il s'adresse aux petites coopératives rurales et vise à les faire bénéficier de facilités de financement à crédit, d'une assistance technique et de services de formation et de commercialisation.

6. Télé-enseignement -- 1,7 million \$

Approuvé récemment, ce projet vise à fournir à la Confédération des universités de l'Amérique centrale (dont le siège est au Costa Rica) un système simple et relativement peu coûteux de télé-enseignement. Grâce à ce système, les professeurs pourront dispenser leur enseignement par téléphone aux étudiants de sept universités de la région.

7. Administration publique -- 4,4 millions \$

Ce projet est réalisé par l'Institut d'administration publique d'Amérique centrale, qui a son siège au Costa Rica, et l'École nationale d'administration publique du Québec. Il s'agit de services de formation et d'établissement de programmes d'enseignement destinés à améliorer l'administration des plans de développement en Amérique centrale.

Programmation future

L'objectif général du programme bilatéral, tel qu'actuellement défini avec l'accord du gouvernement du Costa Rica, est d'appuyer les efforts d'ajustement structurel du Costa Rica, qui vise le redressement économique à court terme et une croissance économique et sociale équilibrée et soutenue à plus long terme. On lui reconnaît, dans ce contexte, des objectifs secondaires, dont ceux :

- d'aider les collectivités les plus pauvres à améliorer leurs conditions de vie;
- d'aider le pays à combler ses besoins dans le domaine du logement et des établissements humains;
- d'appuyer le développement de la petite entreprise.